

## REUNION DE RENTREE SEPTEMBRE 2016

Tout d'abord je voudrais vous remercier pour votre compréhension suite à la nouvelle organisation de l'accueil des élèves dans l'école. Effectivement les consignes de sécurité nous ont amenés à faire un accueil dans la cour et à vous laissez vous parents à la porte de l'école ce que nous déplorons bien et nous espérons que ce ne sera que provisoir bien que ... cependant la rentrée. Je vous félicite également pour votre ponctualité car l'accueil est raccourci à 10 minutes.

### 1. Présentation de l'école

L'école maternelle de Maron et l'école élémentaire de Sexey Aux Forges forment un regroupement pédagogique. Cela se traduit par un Conseil d'Ecole commun aux deux écoles. Ce Conseil réunit les enseignants, les représentants des mairies, les représentants des parents d'élèves élus et parfois l'inspecteur.

### 2. Organisation

Dans l'école, il y a deux ATSEM qui sont présentes chacune dans une classe en plus des 3 enseignantes. Vos enfants sont amenés à rencontrer d'autres personnes, les animatrices de la garderie, Romain, Dimitri, Elodie, Faustine, Emilie, Marie-Claire, mais aussi Colette le vendredi après midi et Christiane qui nous aide pour des travaux de découpage, de collage, elle accompagne parfois une classe lors de sorties, cependant elle ne prend jamais un groupe d'élèves. Dans le bus, ce sont Corinne et Magalie qui accompagnent les enfants.

Je rappelle les horaires de l'école : L, M, J et V 8h40 (ouverture des portes à 8h30 pour un accueil de 10minutes) 11h40 et 13h50 (ouverture des portes à 13h40 pour un accueil de 10minutes) 16h10, le mercredi 8h40 (ouverture des portes à 8h30 ) 11h20.

Je rappelle que pour des raisons de sécurité la porte de l'école est

toujours fermée à clé que si vous arrivez en retard cela nécessite qu'une ATSEM ou une enseignante vienne vous ouvrir et cela gêne le bon déroulement de la classe.

Lorsque votre enfant est absent vous devez absolument nous en informer, par téléphone si personne ne répond n'hésitez pas à laisser un message je les écoute lors de la récréation.

Attention aux panneaux d'affichage, il y en a un pour l'école dans le sas d'entrée à côté c'est celui de la garderie.

### 3. Les APC (activités pédagogiques complémentaires)

Elles commenceront bientôt, nous vous tiendrons informés par le biais du cahier de liaison, tous les élèves de moyenne et grande section en bénéficieront.

### 4. Le projet d'école

Nouveau projet d'école qui sera mis en place cette année. Les détails de ce nouveau projet d'école vont être communiqués lors des prochains Conseils d'école.

### 5. Les sorties, les spectacles et les projets

- Sortie à la salle Jean l'Hôte pour voir un spectacle les 4 saisons
- Nous accueillerons un spectacle audiovisuel à l'école mi janvier
- fête de Noël le vendredi 9 décembre
- photographie ?? Y aurait il un parent photographe ?

### 7. La coopérative scolaire

Nous demandons une cotisation de 15 euros par enfant pour l'année. Cet argent permet d'acheter du matériel pour les classes, des albums, financer les sorties scolaires ou des ingrédients pour les ateliers cuisine.

### 8. L'élection des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole

Chaque école organise les élections, tous les parents peuvent se présenter, il faut 2 titulaires (un pour chaque classe) et deux suppléants (un représentant de chaque classe également). Ce rôle

consiste à être à l'écoute des parents d'élèves de l'école. Avant chaque Conseil d'Ecole les parents élus me font parvenir les questions, les remarques diverses et nous en débattons lors du Conseil d'Ecole. Il y a 3 Conseils d'Ecole pour l'année. Le prochain aura lieu le mardi 8 novembre à 20h00 à l'école de MARON

Si vous voulez vous présenter, il faut venir me voir, pour que je vous inscrive sur la liste.